Zeitschrift: Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de

numismatique = Rivista svizzera di numismatica

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 65 (1986)

Artikel: Les statères de la ligue arcadienne

Autor: Gerin, Dominique

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-174969

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DOMINIQUE GERIN

LES STATÈRES DE LA LIGUE ARCADIENNE

Les monnaies présentées ici ont été émises par la Confédération arcadienne, reconstituée 1 vers 370, sous la protection de Thèbes et de la Ligue béotienne après leur victoire à Leuctres en 371. Ces beaux statères de poids éginétique qui sont la première émission de la nouvelle fédération 2 n'ont jamais laissé ni les collectionneurs ni les numismates indifférents; au reste ils ont donné lieu à une assez intense production de faux.

Le catalogue de cette émission, qui ne comporte que 32 exemplaires ne prétend pas à l'exhaustivité: certaines monnaies n'y figurent pas, faute d'avoir été retrouvées ou d'être identifiables³. Il est probable que d'autres exemplaires ont pu m'échapper. Cependant l'aspect du schéma de l'émission et le nombre d'exemplaires par coin m'ont conduite à estimer qu'il y avait peu de chances que d'autres coins – au moins d'autres coins de droit⁴ – fussent restés inconnus, et qu'il y en avait moins encore que la séquence de nos coins fût bouleversée par la découverte de nouveaux exemplaires.

Types et coins: Description

On dénombre trois coins de droit: 1, 2 et 2' (regravé), 3; et six coins de revers: a, b, c, d, e, f.

Les types sont constants. Au droit, tête laurée de Zeus à g., au revers, Pan cornu et imberbe assis sur un rocher.

La tête de Zeus du coin 1, très belle, peut être dite de l'«ancien style», sinon «sévère» 5: les cheveux, en boucles courtes et serrées, viennent se confondre avec la barbe, elle-même frisée plutôt que bouclée; l'œil est largement ouvert, le nez droit dans le prolongement du front. La tête du coin 2 est du «nouveau style», «léonine»: les cheveux plus longs sur la nuque sont en vagues moins serrées; la barbe est bouclée, et non plus frisée; l'œil est plus petit, plus aigu, le front bosselé. Sur le coin 3, qui peut être

- ¹ Il y eut, jusqu'en 418, un koinon arkadikon qui ne nous est connu que par son abondant monnayage divisionnaire: v. R.T. Williams, The Confederate Coinage of the Arcadians in the Fifth Century B.C., NNM 155 (1965).
- ² Les trioboles, beaucoup plus tardifs, ont été étudiés par J.A. Dengate, «The Triobols of Megalopolis», MN 13, 1967, p. 57-110 et pl. XX-XXVIII; v. aussi J. Warren, MN 15, 1969, p. 31-40 et pl. VI. − Il existe aussi des oboles et des bronzes portant le monogramme ♠; ils restent à étudier.
- ³ C'est le cas de la monnaie qui a dû servir de modèle au faux du Cabinet de Paris, et de l'exemplaire Northwick. Voir ci-dessous n. 14 et n. 17.
- ⁴ Pour les revers, j'ai eu connaissance du dernier, le coin d, quelques semaines seulement avant l'achèvement de cet article.
- ⁵ Je reprends les expressions «old style», «severe», et plus loin «new style», «leonine», dont use Ch.T. Seltman à propos de notre monnayage dans Temple Coins of Olympia, Cambridge, 1921, p. 62 (cité désormais en abrégé: TCO).

qualifié d'hybride, l'œil est ouvert comme celui du coin 1, mais le profil et le traitement des cheveux et de la barbe sont à rapprocher du coin 2; le relief est assez plat et le champ légèrement concave.

Aucune monnaie ne donne un état parfait du coin 1: dès l'exemplaire n° 1, une première cassure (α) va de l'occiput au maxillaire, et évolue jusqu'à devenir un bourrelet. Puis apparaît une longue et fine cassure (β), d'abord limitée au nez, au-dessus de la narine, pour aboutir à une longue fracture en arc de cercle, de la racine des cheveux jusqu'au bas de la lèvre inférieure. Enfin une troisième cassure (γ) caractérise ce coin, derrière la tête, de l'occiput à la pointe du crâne. Mais cette partie du type est souvent hors du flan.

L'évolution du coin 2 peut être caractérisée par trois éléments: après un état parfait, la pupille de l'œil tend à s'atténuer (α), en même temps qu'apparaît un léger point sur le front (β), puis le début d'une cassure parallèle au visage, de la barbe vers le nez (γ)⁶. Le coin est ensuite regravé (2'), suffisamment pour être parfaitement distinct: le nez a été retaillé de sorte qu'il est dans le prolongement du front, et la nouvelle coupe de l'œil l'étire un peu vers la tempe, sous un bourrelet sourcilier plus marqué. La pommette est moins proéminente. Les trois défauts du coin 2 ont été supprimés.

Ce coin 2', à son tour, subit une légère détérioration qu'il est possible de suivre: alors que le cou de Zeus est lisse sur les premiers exemplaires, un lacis de fines cassures apparaît entre les boucles de la barbe et celles des cheveux (δ) .

De l'évolution du coin 3 on ne peut rien dire: il n'est connu que par un seul exemplaire (32), très usé.

Le type du revers représente Pan, cornu mais anthropomorphe, imberbe, assis à gauche sur un rocher; la chlamyde sur laquelle il repose est drapée sur le rocher, et dans un cas (coin b) dépasse de son épaule gauche; il tient de la main droite le lagobolon qui repose, devant son genou droit, sur le rocher. Le pied droit, légèrement en retrait, passe derrière la jambe gauche. Au pied du rocher, la syrinx. Dans le champ à g., le monogramme A. Tous ces éléments sont communs aux six coins de revers 7. La seule variante concerne la présence ou l'absence d'une signature sur le rocher à droite.

Le coin a est signé XAPI.

Les coins b et c sont signés OAYM.

Le coin d n'est connu que par un exemplaire (19), où l'emplacement d'une éventuelle signature est hors du flan (voir ci-desous: Signatures).

Le coin e est signé OΛY.

Le coin f n'est pas signé.

⁶ Il faut signaler ce qui est peut-être une quatrième cassure, en arc de cercle sur le haut du crâne, au-dessus de la couronne de lauriers. Mais elle n'apparaît que sur l'exemplaire 18 dans son ancien état (Hirsch XIII, 2775; non ill. ici). Il pourrait s'agir d'un défaut du moulage, ou d'un empâtement dû à de l'oxydation.

⁷ Il s'agit probablement de la reproduction d'une statue, celle signalée à Mégalopolis par Pausanias (VIII, 30, 3); d'où sans doute l'extraordinaire similitude de tous ces coins, qui ne me paraissent cependant pas tous de la même main.

CATALOGUE⁸

1 a Cassure α

- 1 Klagenfurt, coll. J. Dreer 2104 (ancienne coll. O. v. Vest). 12,06 ← (Fr. Imhoof-Blumer, NZ 16, 1884, p. 264, n° 80 et pl. V, 7.)
- La Haye, 4694.
 (Fr. Imhoof-Blumer, ZfN 1, 1874, p. 128. Id., ZfN 3, 1876, p. 288 sq. et pl. VII, 1. J.N. Svoronos, JIAN 20, 1922, p. 41,5.)

1 b α , début de β

3 ANS (ex-coll. E.T. Newell) = Feuardent frères 26-27/V/1914, 11,92 ← 249 = Rollin-Feuardent 9-11/V/1910 (Duruflé), 450 = Sotheby 15/VI/1896 (Bunbury), 1125. - Revers tréflé.

 α, β, γ

- 4 Salisbury, Univ. College of Rhodesia (Courtauld, 84) = G. Locker 12,20 † Lampson (1923), 240* [= Couchoud (?)9] (ex-coll. Löbbecke). (Fr. Imhoof-Blumer, P. Gardner, A Numismatic Commentary to Pausanias, 1887, pl. V, III.)
- Lisbonne, Fondation Gulbenkian, ex-692 = Naville XIV, 2/VII/1929 12,08 / (E.G. Spencer Churchill), 282.
 11,79 ↓
- 6 Cambridge, Fitzwilliam Museum, SNG 3851* = Sotheby 5/VII/1910, 12.
- 7 Berlin, Münzkabinett, 100/1884 (provenance: Athènes, par Rhousopou- 12,29 1 los).
- BCD (coll. privée), 1** = Spink's Num. Circ., 1972, 6164 (provenance: 11,63 \ «un trésor du Péloponnèse»). Très usé.

1 c α , début de β

9 Paris, fds gén. 258 (entré au Cabinet du roi avant 1685). 12,19 \
(Th.E. Mionnet, Description ..., t. II, 1807, p. 244, 7; pl. LXXIII, 6
(1808). - A. Salinas, «Sul tipo de tetradrammi di Segesta ...», Period.
num. e sfrag., 3, 1871, p. 225 et pl. III, 9. - E. Babelon, Traité, II, 3, 1914, 866 et pl. CCXXIV, 2.)

^{*} Le signe = indique les publications antérieures de la monnaie dans un catalogue de collection ou de vente. De simples parenthèses indiquent la provenance (don, legs ou achat) hors du cadre d'une publication. À la suite du pedigree, à la ligne, les références entre parenthèses renvoient à une publication scientifique. – Un astérisque * signale la publication dont la photographie des planches est extraite; deux astérisques ** indiquent une photographie directe; quand il n'y a pas d'astérisque, il s'agit de la photographie du moulage.

⁹ Je reproduis la mention de ce collectionneur telle que la donne E.S.G. Robinson dans son catalogue de la collection Locker Lampson (1923); mais je ne sais rien de plus sur lui.

	11	BCD, 2** (provenance: «un trésor de Tripolis»).	12,09 /
	12	α, β, γ Harvard, Fogg Art Museum (Watkins, 109) = Woodward (1928), 171* = Weber (1924), 4259. (Ch.T. Seltman, Masterpieces of Greek Coinage, 1949, 48 b.)	12,31 🔨
2 c	13	Berlin, Imhoof-Blumer (1900).	12,21 †
	14	Londres, BM, 49 = Sotheby 31/VII/1848 (Pembroke), 754. (Numismata antiqua collegit Thomas Pembrochiae et Montis Gomerici Comes, 1746. – W.M. Leake, Numismata hellenica, livre III (électrotype), 1856. – P. Gardner, BMC Peloponnesus, 1887, 49.)	11,91 /
	15	Glasgow, Hunterian Museum**, cat. G. Macdonald (1901), pl. XXXIX, 17. (Ch. Combe, Nummorum Hunter Descriptio, 1782. – J.H. Eckhel, Doctrina, I, 1794, p. 292–293. – J. Lambros, 'Αναγραφή τῶν νομισμάτων τῆς κυρίως Ἑλλάδος, Athènes, 1891, p. 102 et pl. IΓ', 13.)	11,74 /
	16	α Glendining 27/XI/1958, 271* = N.F.A., Ed. Gans, liste 15, 4 mai 1955, 234.	11,74 ?
	17	α, β,γ Boston, Museum of Fine Arts, cat. A. Brett (1955), 1260*.	12,22 ?
	18	BCD, 3** = Käppeli, 85 (ca. 1970) = de Sartiges, 319 (ca. 1910) = Hirsch XIII, 15/V/1905 [Rhousopoulos], 2775 Droit et revers très nettoyés par rapport à l'état de Hirsch XIII; revers tréflé.	11,86 †
2d	19	Zürich, coll. privée, [Exposition], Union de banques suisses, Von der Schönheit und Aussagekraft griechischer Münzen, Zürich, s. d. [oct. 1984], p. 25, 7* Au revers, cassure sur la tête de Pan.	12,25 🔨
2 e	20	Londres, BM, 48 (acq. 1866: don James Woodhouse). (P. Gardner, Types of Greek Coins, 1883, pl. VII, 32 et 37. – Id., BMC Peloponnesus, 1887, 48 et pl. XXXII, 10. – B.V. Head, HN ¹ , 1887 et HN ² , 1911, fig. 241. – Ch.T. Seltman, Greek Coins, 1933 et 1955 (2° éd.), pl. XXXV, 8. – Id., Masterpieces, 1949, 48 a. – BM, PCG, 1959	12.30 †

10 Berlin, 38/1886 (provenance: J. Lambros). - Corrodé au droit.

11,02 †

(2° éd.), pl. 24, 48. - C.M. Kraay, Arch. and Classic. Gr. Coins, 1976, pl. 17, 319.)

Jameson (1913), 1276 = Sotheby 3/II/1909 (Benson), 583 = 11,76 \ Sotheby 23/III/1896 (Montagu), 418* = Hoffmann 19/V/1890 (Photiadès Pacha), 1154.
(K. Regling, Die Münze als Kunstwerk, 663. - J.N. Svoronos, JIAN 20, 1922, pl. I, 20.)

α, β

22 BCD, 4 (provenance: «un trésor du Péloponnèse» [?]).

12,13 †

23 Leu/NFA 16-18/X/1984 (Garrett II), 228** = Naville X, 15-18/VI/1925, 605 = Naville IV, 17-19/VI/1922, 610.

11,90 \

α, β, γ

Paris, Petit Palais (coll. Dutuit), cat. Lapauze, 1925, p. 111, 494 = Rol- 12,30 \ lin-Feuardent 22/III/1886 (Billoin), 520.

25 BCD, 5** = M.u.M./Leu 28/V/1974 («Kunstfreund»), 203.

12,35 ↓

26 Berlin, 575/1878 = Sotheby 13/II/1878 (Bk of England), 127 et pl., 7. 11,90 †
- Coin de droit sans doute légèrement retouché.

2'e

27 BCD, 6 = Hess 254, 25-26/X/1983, 185.

12,06 1

28 Bruxelles, De Hirsch (cat. P. Naster), 1374 (provenance: Photiadès 11,81 † Pacha, puis Rhousopoulos). – Revers tréflé.

2'f δ

29 Berlin, Fox (1873).

11,29 †

- 30 BCD, 7 = Leu 30, 28/IV/1982, 141. Cassure au revers sur la tête de 12,02 † Pan.
- 31 Oxford, Ashmolean Museum (ex-coll. May: acquis par J.M.F. May en 11,72 \ 1959). Droit et revers légèrement tréflés.

3 e

32 BCD, 8 (provenance: «un trésor du Péloponnèse»).

11,77

Chronologie relative

Par souci de clarté, on a regroupé dans ce catalogue les exemplaires des mêmes coins; mais la dégradation des coins de droit peut être suivie: assez facilement pour le coin 1, d'une façon moins précise pour 2 et 2'. On propose la chronologie relative suivante: 1, 2, 3, 9, 10, 11, 4, 12, 5, 6, 7, 8 (?), 13, 14, 20, 15, 21, 16, 22, 17, 18, 23, 19, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. L'exemplaire 32 (coin 3) n'est pas classable.

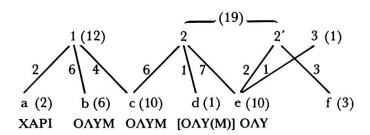
Compte tenu de l'état parfait du coin c sur l'exemplaire 12, pour lequel 1 montre au contraire un état avancé des cassures, il paraît peu probable qu'il y ait eu un usage simultané de 1 et 2. Le coin c a dû être délaissé au profit de b, puis repris avec 2 après l'arrêt de l'usage de 1 dont l'état le plus avancé des cassures est manifesté par l'exemplaire 7 (revers b). Le coin b ne semble pas avoir été repris avec 2.

Pour ce coin 2, il est difficile d'établir un ordre assuré entre les exemplaires 15, 16, 20 et 21 (aucune cassure apparente), puis entre les exemplaires 17, 18, 19, 22 et 23. Ce qui est certain, c'est l'usage simultané de c, d et e.

Avec 2', en revanche, e et f semblent avoir été utilisés successivement: les cassures δ sont absentes des n°s 26 et 27 (revers e), manifestes sur le n° 29, moins évidentes sur les monnaies 28 et 30, plus usées.

Le coin 3, pour la commodité de la présentation, est placé après 2', mais il peut très bien avoir été en usage en même temps que 2, avant sa regravure.

Le schéma de la frappe se présente donc comme suit:



La durée de l'émission a certainement été brève: au maximum deux ans, et probablement moins ¹⁰. On se fonde sur le fait qu'aucun des exemplaires recensés n'offre de ces traces de tavelures qui peuvent indiquer une oxydation des coins, donc un abandon plus ou moins long de la frappe. Seul l'exemplaire 10, qui est le plus léger (11,02 g), très éloigné du poids moyen (11,96 g) pourrait paraître présenter de telles traces. Mais il précède indéniablement (état des cassures) 5 et 6. Les traces de tavelures proviennent plus probablement d'un dépôt d'oxydation sur la monnaie elle-même.

Tous les coins de droit nous sont-ils connus? Jusqu'à une date très récente, seuls les coins 1 et 2 (dans ses deux états) étaient représentés. De ces deux coins, 31 exemplaires sont parvenus jusqu'à nous. La moyenne d'exemplaires par droit s'établit pour eux à 15,5, autrement dit le double du nombre (7 ou 8) au-delà duquel la probabilité de voir

¹⁰ Cette évaluation est faite par comparaison avec ce que l'on sait d'une émission similaire par le volume et la durée: les statères de l'amphictionie de Delphes pour lesquels 7 droits et 7 revers survivent par 26 exemplaires. Cette émission, qui est à peu près double de la nôtre, est datable, d'après les comptes du trésor, de ca. 338 à ca. 333, et plus étroitement, si l'on suit Ph. Kinns («The Amphictionic Coinage Reconsidered», NC 1983, p. 1–22; en part. p. 12), de l'automne 336 au printemps 334.

apparaître un nouveau coin de droit ayant travaillé autant que les deux premiers est inférieure à 1%. L'apparition du coin 3, qui n'est connu que par un seul exemplaire, apporte une confirmation de cette règle: il paraît improbable qu'il ait servi autant que 1 ou 2¹¹.

Provenances et trésors

Si l'on s'en tient à l'IGCH et aux livraisons successives de Coin Hoards, aucun statère de la Ligue arcadienne n'est signalé comme ayant été mis au jour par des fouilles.

En 1794, date à laquelle le P.J.H. Eckhel commente le statère de la collection Hunter (Doctrina, II, p. 292-93), publié par Charles Combe en 1782 (Nummorum ... Hunter ... Descriptio), très peu d'exemplaires semblent avoir été connus; dans notre catalogue, trois apparaissent avant cette date: Cabinet de Paris, avant 1685 (9)¹²; coll. Pembroke, 1746 (14)¹³; coll. Hunter (15); tous trois du même revers c¹⁴. Mais seul l'exemplaire Hunter semble alors accessible: c'est lui que donne Mionnet dans son Catalogue d'empreintes en soufre de 1800, ou que cite K.O. Müller, d'après le soufre, dans son article de 1835 ¹⁵.

La quatrième monnaie n'apparaît sans doute pas avant les années 1850: c'est notre n° 1 (musée de Klagenfurt), publié en 1884 par Imhoof-Blumer 16. De 1866 17 à 1900,

Voir E.J.P. Raven, «Problems of the earliest owls of Athens», Essays in Greek Coinage presented to Stanley Robinson (1968), p. 43-44. – Eu égard au petit nombre d'exemplaires survivants, au très petit nombre de coins et à l'aspect remarquablement complet du schéma de l'émission, on a pu vérifier qu'il était inutile, voire aberrant au niveau des résultats, d'appliquer à ces données les équations classiquement utilisées en numismatique, comme par exemple celle de G.F. Carter (MN 28, 1983, p. 202), qui semble supposer peu d'exemplaires connus par coin pour beaucoup de coins. Il n'est pas non plus intéressant de donner le catalogue rétrospectif de nos statères (sur le modèle de Raven, art. cité, p. 44), la subite apparition du coin 3 faisant chuter le nombre indiciaire (nombre d'ex./coin) de 11,5 vers 1955 à 10,60 aujourd'hui.

¹² Il figure dans l'inventaire du Cabinet du roi effectué par P. Rainssant et J. Vaillant en 1685; il est correctement classé à l'ethnique des Arcadiens, alors que, dans le recueil d'images assemblées probablement plusieurs années auparavant pour servir d'illustration à la collection

royale, c'est la gravure de Goltzius qui est donnée, au nom d'«Olympias».

¹³ La monnaie Pembroke n'est pas identifiable d'après la gravure; c'est la vente de la collection en 1848, et l'achat par le British Museum de cet exemplaire qui permettent de le suivre. Le lien formel est assuré par l'électrotype qu'en obtint le colonel Leake, conservé avec sa collection au Fitzwilliam Museum.

- ¹⁴ L'exemplaire gravé par Goltzius et «commenté» par Nonnius en 1644 (Graeciae ejusque insularum et Asiae minoris nomismata ..., Anvers, Plantin-Moretus) n'est pas identifiable (sans doute 1, et b ou c), et n'est cité par personne; il pourrait s'agir de celui de Paris. Le deuxième exemplaire de Paris est un faux coulé (v. ci-dessous Appendice, F 1) dont le modèle, de coins 2' f, n'est aucun des exemplaires 29 à 31; je n'ai pu en retrouver la trace.
- 15 On peut supposer que Mionnet a dédaigné l'exemplaire de Paris à cause de la cassure du droit. En revanche, il a donné aussi l'empreinte du faux de Paris, qui a eu moins de succès que l'exemplaire Hunter, ou même que l'exemplaire de Paris, après la publication de la gravure en 1808 (v. catalogue, n° 9). K.O. Müller, «Médailles de l'Arcadie», Annali dell'Instituto di corrispondenza archeologica, 7, 1835, p. 167–172.

¹⁶ J. Dreer, qui a légué sa collection au musée de Klagenfurt, la tenait déjà pour la plus grande

part du médecin triestin O. von Vest, mort en 1861.

¹⁷ J'ai renoncé à intégrer l'exemplaire Northwick à mon catalogue: il n'est pas illustré dans Sotheby 5/XII/1859. En outre, le poids donné (124.1 grs = 8,04 g) paraît si ridiculement bas que je crois plus à une erreur d'impression qu'à l'indice d'un faux, d'autant que la taille indi-

douze exemplaires de notre corpus apparaissent sur le marché. Presque tous les coins sont désormais connus, y compris le coin 2' (2 regravé); ne manquent que le coin 3, ca. 1970, et le coin d, 1984.

De 1905 à 1929, cinq nouvelles monnaies sont publiées ou passent en vente. Onze autres s'y ajoutent de 1950 à 1984.

Certes, entre la date de mise au jour d'un exemplaire et celle de sa vente ou de sa publication, il a pu s'écouler un laps de temps très variable. Mais si l'on considère certaines provenances connues (Rhousopoulos: 7, 18 et 28; Lambros: 10) et l'état de certaines monnaies (10), on peut supposer que beaucoup sont le fruit de trouvailles non répertoriées.

J'ai eu la chance d'obtenir des renseignements aussi précis que possible sur deux trésors récents ayant contenu des statères de la Ligue. Ils ne sont signalés ni dans l'IGCH ni dans Coin Hoards 18. Il n'est pas question d'en faire ici la publication détaillée, mais seulement d'en dégager les conclusions – partielles et provisoires – susceptibles d'éclairer la chronologie de nos statères.

I. Un trésor de Tripolis

Mis au jour dans les années 1950 (?), il est aujourd'hui dispersé. Une partie en avait été achetée par un collectionneur, qui aurait détenu des photos de l'autre partie, immédiatement dispersée. Ce sont les photos de la première partie, revendue depuis, dont j'ai pu disposer, tandis que celles de la seconde restent indisponibles. Cette seconde partie (environ 80 monnaies) aurait été constituée essentiellement d'alexandres et de philippes, ainsi que de monnaies d'Élis à la tête d'Héra (Seltman, TCO, groupes E et GH¹). Pour la partie que je connais, elle comporte (suivant l'ordre de Strabon):

4 statères d'A de Philippe II, datables entre 348-343 et 323/2-316/5 (G. Le Rider, Le Monnayage d'argent et d'or de Philippe II, Paris, 1977);

quée (6 échelle Mionnet) est correcte pour un statère. L'absence de signature d'après la description peut soit indiquer le coin f, soit faire supposer une frappe mal centrée. Le catalogue annoté d'Hoffmann (Cab. des méd.) et celui du BM nous apprennent que c'est Rollin qui acquit cette monnaie; mais elle n'apparaît ensuite dans aucune vente: notre n° 24, passé en vente chez Rollin-Feuardent en 1886, ne peut pas être cet exemplaire, la signature étant lisible; les autres ventes Rollin ou Feuardent sont d'une autre provenance. Il ne reste en somme aucun moyen, actuellement, d'identifier cette monnaie. - Il faut signaler également la publication d'A. Cadart, Album de médailles anciennes et pierres gravées recueillies dans les Musées de Rome, Paris, 1859, qui consiste en onze planches photographiques au bromure d'argent, reproduisant en réduction des moulages. Sur la pl. 2 figure un droit de coin 1, et sur la pl. 11 un droit 1 et un revers c. Bien que les moulages soient mal détourés et les photos floues, les deux moulages de droit semblent reproduire celui de la même monnaie, en l'occurrence celui de l'exemplaire de Paris (même tréflage de la tranche du cou); le revers c semble lui aussi être celui de l'exemplaire de Paris (haut du crâne de Pan écrasé et partiellement hors du flan de la même façon). L'absence complète de commentaire et l'aspect très désordonné de ces planches ne permettent pas d'en tirer actuellement un meilleur parti.

¹⁸ Je remercie Vassili Demetriadi qui a bien voulu mettre à ma disposition tous les renseignements qu'il avait sur ces trésors. Je tiens à exprimer ma gratitude à Sabine Schultz qui m'a généreusement communiqué les polaroïds qui sont la seule trace du trésor du Péloponnèse, et à Edward J. Waddell qui doit publier le trésor de Tripolis, et a cependant accepté d'en communiquer tous les renseignements et photos disponibles à tous les chercheurs concernés.

- 6 tétradrachmes d'Alexandre frappés à Amphipolis, datables entre 328-327 et 318-316 (E.T. Newell, Demanhur, NNM 19, 1923; C. Ehrhardt, JNFA 1976, p. 85-89);
- 1 alexandre frappé à Lampsaque (Artémis aux torches / § ; jambes de Zeus parallèles), datable de ca. 325 (v. M. Thompson, A. Bellinger, A Hoard of Alexander drachms, 1955, p. 14);
- 1 statère des Locriens Opontes;
- 3 statères de la Confédération béotienne;
- 1 drachme de Chalcis, datable peu après 338 (O. Picard, Chalcis ..., 1979, I, 2, 7);
- 2 statères d'Égine dont le plus récent (A, I, dauphin) est datable d'après 360-350 (C.M. Kraay, Arch. Cl. Gr. Coins, p. 48);
- 6 statères de Sicyone (les 4 derniers datables entre 365 et 330; voir J. Warren, NC 1983, p. 32-33, n. 40 et 43);
- 1 triobole d'Aigai d'Achaïe;
- 4 statères d'Élis, dont les trois derniers (TCO, gr. G: CC, CN, et gr. H: CR), datables suivant Seltman entre 363-343 et 343-323¹⁹, sont assez usés;
- 1 triobole d'Argos du Ve siècle;
- 1 statère de la Ligue arcadienne (11), assez usé;
- 1 statère de Pheneos dans un état similaire.

Par le lieu de trouvaille et la composition, cette portion de trésor est comparable aux trésors d'Andritsaena et Tripolitsa (IGCH 83-84; Newell, Andritsaena, NNM 21, 1923; Le Rider, Philippe II, p. 309-312), malgré la faible proportion d'alexandres d'Asie mineure (1 sur 7, contre 43 sur 73 pour Andritsaena et 7 sur 12 pour Tripolitsa), la fraîcheur de la plus ancienne monnaie d'Élis (TCO, gr. C) par rapport à celles d'Andritsaena, et la présence d'une tortue inscrite, dont l'absence dans Andritsaena et Tripolitsa intriguait Newell (p. 31-37). La monnaie la plus récente de notre trésor est soit le dernier philippe, soit le dernier alexandre, ce qui permet d'avancer un terminus post quem après 315. Les monnaies les plus intéressantes à rapprocher du statère arcadien sont le statère de Pheneos, sans doute à peu près contemporain et dont l'usure, moyenne, est comparable, et les trois statères d'Élis (gr. G et H) dont le plus ancien (droit CC), le plus proche par la date des statères d'Arcadie, semble au même point d'usure.

II. Un trésor du Péloponnèse

Les renseignements sur ce trésor sont beaucoup plus vagues. On peut supposer qu'il a été mis au jour à la fin des années 1960. Tout un ensemble de monnaies a été identifié comme faisant partie de ce trésor, ainsi que quelques autres passées en ventes publiques. Mais les informations sont difficiles à recouper. Voici ce qui en est connu:

- 5 statères d'Égine, datables pour le premier de 400, pour les quatre derniers d'après 350 (A III dauphin; NI dauphin);
- ¹⁹ P.R. Franke, «Olympia und seine Münzen», Antike Welt, 15, 1984, 2, p. 14–26, propose 360–350 pour le début du groupe G (droits CA à CJ), mais ca. 320 pour le groupe H (un droit très proche de CR).

- 37 statères d'Élis dont les 25 derniers appartiennent aux groupes G et GH¹ de Seltman, dans un état allant de très usé à assez beau;
 - 1 statère d'Argos en bon état;
 - 2 statères de la Ligue arcadienne (8 et 32), très usés;
 - 1 statère de Pheneos, la monnaie «le mieux conservée du trésor» 20;
 - 1 statère de Stymphale, usé.

Selon d'autres informations, d'autres tortues tardives auraient fait partie de ce trésor, ainsi que le n° 22 de notre corpus, trouvé dans une cache, avec une pièce d'Élis et deux tortues, après la mort du premier détenteur de ce trésor.

L'appartenance de notre n° 22 au trésor crée une difficulté: cette monnaie est en excellent état, tandis que 8 et 32 sont très usées. Ce pourrait être un argument pour la rejeter. Mais les séries éléennes posent le même problème de monnaies contemporaines, voire de mêmes coins, à des degrés d'usure très variables; par exemple, deux monnaies de coins FC. 10 présentent l'une un revers net et peu usé, l'autre un revers beaucoup plus usé; cinq statères frappés avec le même droit (FF) présentent des degrés d'usure du flan assez variables. Il n'en reste pas moins qu'aucune différence n'est aussi marquée qu'entre les statères de la Ligue arcadienne. En conclusion provisoire, le critère du degré d'usure ne permet ni de rejeter formellement notre n° 22 (malgré les conditions suspectes de sa «réintégration» au trésor), ni d'apprécier la chronologie relative des différentes séries.

En son état actuel, le trésor se partage nettement en deux groupes chronologiques: d'une part les 11 premiers statères d'Élis (de ca. 500 à ca. 452-432); d'autre part le reste des monnaies (dont on peut également isoler le premier statère d'Égine, tortue de terre, ca. 400), toutes datables entre ca. 370 et ca. 340, sans qu'il soit possible de préciser davantage. Le degré d'usure de certaines pièces éléennes des groupes G (droits CA, CB, CC), E² et GH¹ (en particulier droits EW, FC) suppose une circulation préalable d'au moins vingt ans avant le retrait, puis l'enfouissement. Compte tenu de la datation ca. 350 désormais proposée (Kraay, Arch. Cl. Gr. Coins; Franke, Ant. Welt, 1984) pour les plus usées de GH¹ (EW, FC dans le trésor), on peut suggérer une date d'enfouissement après 330.

Le principal mérite de ces deux trésors n'est pas seulement d'attester la présence de statères arcadiens dans la circulation monétaire, mais de compléter notablement le tableau des trésors enfouis dans le Péloponnèse au IV^e siècle²¹. Aucun cependant n'apporte d'éclairage déterminant quant à la date des statères de la Confédération arcadienne, que la date présumée d'enfouissement soit trop éloignée de la frappe de

²⁰ Je n'ai pas vu cette monnaie; l'information est de S. Schultz.

²¹ L'IGCH nous livre 7 trésors péloponnésiens enfouis entre ca. 370-62 et ca. 330-25, caractérisés par leurs petites dimensions, et le petit nombre d'ateliers représentés: de 2 à 5 pour les trésors constitués de statères. Seuls deux trésors (67 et 69) en révèlent davantage (respectivement 13 et 11), mais ils sont constitués de trioboles et de drachmes. En tout cas aucun n'est comparable à notre «trésor du Péloponnèse». La période de 330-320 à 315-310 est illustrée par 5 trésors, dont Andritsaena et Tripolitsa. Cette période se caractérise par l'extension croissante des grands monnayages macédoniens (Philippe II et Alexandre III) dans la circulation péloponnésienne, ce que confirme notre trésor de Tripolis.

²² Pausanias, VIII, 38,2. - C'est l'explication que retient Eckhel.

ces statères (Tripolis), ou que la composition du trésor soit trop homogène: le trésor du Péloponnèse comporte essentiellement des monnaies contemporaines entre elles qui ne sont pas encore datées avec suffisamment de précision.

Les signatures au revers: Graveurs ou magistrats?

Puisque les trésors dont nous disposons ne donnent pas les moyens de mieux cerner la datation de notre émission, examinons maintenant une caractéristique essentielle de ces statères: les signatures des revers a, b, c et e. Rappelons que ces signatures figurent en petits caractères au bas du rocher, c'est-à-dire sur le type et non dans le champ.

Longtemps, la seule inscription connue a été OΛYM. La publication par Fr. Imhoof-Blumer, en 1874, de l'exemplaire de La Haye signé XAPI a invalidé la vieille explication «topographique»: OΛYM pour Olympos, nom parfois donné au mont Lycée ²², ou pour Olympie ²³. Le grand numismate estimait alors qu'il ne pouvait s'agir que de noms d'hommes, graveurs ou magistrats.

Quelque hypothèse que l'on adopte, un point semble assuré: en Grèce propre, à cette époque, la signature des monnaies est une innovation, et il n'y a guère de précédents accessibles que l'on puisse retenir comme modèles ²⁴.

1. L'hypothèse des graveurs

J. Friedländer, le premier, a énoncé le principal argument en faveur des signatures de graveurs: la petitesse des caractères de la signature, et son emplacement discret ²⁵. En l'absence de tout précédent péloponnésien, on ne peut qu'acquiescer à cette observation générale, aussi longtemps qu'on n'y trouve pas d'exception prouvée. Cet argument, inductif, ne saurait se suffire à lui-même, quel que soit son poids.

²³ Après Goltzius, Müller, art. cité n. 15. – Il faut noter que cette explication a gardé des partisans, qui ont trouvé d'ingénieux parallèles pour expliquer XAPI: v. A. von Sallet, ZfN 2, 1875, p. 139-140 (Olym.: le mont Lycée, Chari.: la bourgade arcadienne de Charisia); B.V. Head, HN², 1911, p. 445, identifie Chari. et Olym. respectivement aux jeux en l'honneur des Charites et aux jeux olympiques; A.B. Cook, Zeus, 1 (1914), p. 70, le suit en partie. Depuis, seule A. Brett, Catalogue of Greek Coins, Boston (1955), n° 1260, a donné sa préférence à cette hypothèse, que C.M. Kraay rappelle pour mémoire, Archaic and Classical Greek Coins (1976), p. 107, n. 1. (V. aussi Leu/M.u.M., 1974, «Kunstfreund», n° 203.) Pour une réfutation, v. J.N. Svoronos, JIAN 20, 1922, p. 41-42.

²⁴ À Élis, un graveur signe ΔA vers 420 (Seltman, TCO, p. 52-53); v. ci-dessous p. 00. Des tétradrachmes à la tête d'Apollon / lyre frappés par la Ligue chalcidienne après 379 sont régulièrement signés au revers: il fait ici peu de doute qu'il s'agit de magistrats (Kraay, op.cit. n. 23, p. 136); quelques tétradrachmes, cependant, signés en petits caractères: TET, au-dessus de la lyre, font problème. En Crète, les signatures de graveurs sont trop tardives pour être données comme modèle: les statères de Kydonia inscrits au droit *Neuantos epoei*, dont le style et la typologie semblent s'inspirer de ceux de Pheneos, doivent être datés de la seconde moitié du IV^e siècle (v. G. Le Rider, Monnaies crétoises [1966], p. 37-38 et 48). – Quant au monnayage de Syracuse, l'exemple par excellence d'un monnayage signé, il paraît trop lointain – il n'y a pas de traces recensées de sa présence dans le Péloponnèse – pour qu'une comparaison soit éclairante.

²⁵ ZfN 2, 1875, p. 247. – L. Forrer répète et précise cet argument: RBN 1903, p. 276, suivi par E. Babelon, Traité, II, 3 (1914), col. 587-88. – Par la suite, à l'exception de Seltman, les partisans de l'hypothèse des graveurs se contentent d'affirmer leur conviction sans l'étayer.

Le deuxième argument, le plus séduisant, a été apporté par A. Furtwängler en 1888: publiant une cornaline gravée du musée de Berlin représentant Éros bandant son arc, et portant la signature ΟΛΥΜΠΙΟΣ²⁶, il suggère qu'Olympios et le signataire ΟΛΥ(M) de nos statères ne font qu'un²⁷. Plutôt que d'un argument au sens propre, il s'agit là d'une «coïncidence suggestive»²⁸, même si les initiales ΟΛΥΜ pour un nom d'homme n'ont pas un caractère exceptionnel en Arcadie au IV^e siècle²⁹.

Certains détails, cependant, me conduisent à douter qu'il puisse s'agir de graveurs:

1. Comment expliquer que les deux graveurs, XAPI et OAYM, aient accepté que leurs revers propres soient couplés avec le même coin de droit (les liaisons 1a, et 1b ou 1c), et corrélativement qu'un même revers OAYM (c) soit couplé à la fois au droit «ancien style» et à celui «nouveau style»? Comment expliquer, d'autre part, que seuls les revers soient signés?

Seltman, qui avait perçu la première difficulté, a imaginé pour la résoudre que XAPI et OAYM étaient parents 30 . Quant au deuxième point, on peut lui opposer l'exemple du graveur ΔA , à Élis, quelque soixante ans auparavant, qui a signé deux revers au foudre (TCO, $\gamma\pi$ et γ 0), alors que les superbes droits à la tête de Zeus (BQ et BR) qui les relient ne sont pas signés 31 . Mais ΔA a signé directement un troisième droit, à la tête d'aigle (BS), lié aux deux précédents par le revers $\gamma\pi$, lui-même signé. On est là devant un schéma parfaitement cohérent de l'œuvre de ΔA : une seule signature pour les cinq coins. Nous retombons sur la première difficulté 32 .

2. Comment expliquer, surtout, que le coin signé - donc valorisé - du graveur XAPI soit aussi peu utilisé (2 ex. connus) et semble rejeté sans raisons techniques (telles que des cassures), alors que le coin de droit 1 (12 exemplaires) est utilisé jusqu'à ses

²⁶ JdI 3, 1888, p. 119-121, n° 7; id., ibid., p. 104, s.v. Olympios.

- ²⁷ Plus récemment, J. Boardman, Classical Gems and Finger Rings (1970), n° 633, accepte, avec la prudence qui s'impose, la suggestion de Furtwängler: «If the OΛYM signature on fourth century coins of Arcadia refers to an artist Olympios, this could be the same.» Il ne mentionne pas la signature XAPI. Je compte approfondir ultérieurement la question du style de nos statères, mis en relation avec quelques objets contemporains (bagues, terres cuites, gemmes, etc.), ainsi que celle de leur iconographie.
- ²⁸ Babelon, Traité, II, 3, col. 587. Notons que l'origine péloponnésienne de cette cornaline ne fait guère de doute.
- ²⁹ Voir, par exemple, IG V 2, 389, où est mentionné un Olympichos (à Cleitor). De même, pour XAPI, ibid., 38, on trouve un Chariclès (de Tégée); 284, un Chariclaos (de Mantinée). D'autres inscriptions attestent de tels noms en Arcadie, mais ne sont pas proches, par la date, de notre monnayage.
- ³⁰ Masterpieces of Greek Coinage (1949), p.110-112. Commentaire repris dans Greek Coins² (1955), p. 105. Dans Greek Coins¹ (1933), Ch. Seltman laissait paraître sa conviction qu'il s'agissait de magistrats, conviction fondée semble-t-il sur la certitude qu'il avait que le coin XAPI précédait les coins OΛY(M) et que leurs usages étaient séparés.
- ³¹ «Greek Sculpture and Some Festival Coins», Hesperia 17/2, 1948, p. 73 et pl. 26, 1 à 3. Seltman compare cette tête à celle d'Héraclès sur la métope d'Atlas du temple d'Olympie ou sur celle des oiseaux de Stymphale.
- ³² Certes, à Syracuse, environ soixante ans plus tôt, sept graveurs au moins, pendant près de vingt ans, ont signé tant les droits que les revers d'une série d'émissions où abondent les couplages de signatures différentes (v. L.O.Th. Tudeer, Die Tetradrachmenprägung von Syrakus in der Periode der signierenden Künstler, 1913). Mais tout, semble-t-il, sépare le richissime atelier sicilien du petit atelier arcadien: l'époque, le lieu, les moyens, la durée, et il serait hasardeux d'inférer de l'un à l'autre.

limites physiques: gravement cassé, de la nuque au maxillaire, du front à la barbe (v. n° 5 à 8)? Le coin 2, jugé sans doute moins précieux – et incontestablement plus solide dès l'origine –, après avoir été largement utilisé (14 exemplaires), est regravé sans scrupules (5 exemplaires)³³.

2. L'hypothèse des magistrats

Au-delà de ces arguments négatifs, il y a, en faveur de l'hypothèse des magistrats, un argument qui paraît avoir plus de poids, à lui seul, que la taille et l'emplacement des signatures: c'est l'aspect du schéma de notre émission, établi à partir de la chronologie relative (v. ci-dessus, p. 18). Les deux monnaies XAPI, compte tenu de l'état du droit, ont été frappées avant la première des monnaies OAYM; les revers OAY(M) sont utilisés ensemble indistinctement, que ce soit avec le droit 1 ou avec le droit 2; enfin, il y a également de fortes présomptions (dégradation de 2') que le revers non signé (f) ait été utilisé après l'arrêt de l'usage du dernier coin OAY, le coin e.

On imagine mal, s'il ne s'agit pas de magistrats, pourquoi l'atelier arcadien aurait pris un tel soin de ne pas mélanger les coins de signatures différentes. On peut envisager la reconstitution suivante: la frappe se serait déroulée sur trois années de magistrature, quelques semaines pour XAPI (fin d'une magistrature), une année pleine pour OAY(M), quelques semaines pour la fin du monnayage; l'absence de signature et la cessation brutale – pour ce que l'on en connaît, 2' et f sont encore en bon état – pourraient indiquer des circonstances historiques troublées.

Reste le problème posé par le coin d, dont le seul exemplaire connu (19) ne laisse pas lire de signature, et que j'intercale entre c (OAYM) et e (OAY). Si on le compare aux autres revers, celui dont il paraît le plus proche est le coin c: même disposition des deux pans de la draperie au-dessus de la syrinx, mêmes proportions des cuisses (longues) par rapport au torse, même disposition de la ligne des épaules (horizontale) par rapport au pli du ventre, sur le nombril, incliné vers le bas, de la droite vers la gauche.

D'autre part l'état du coin 2 sur le n° 19 oblige à situer cet exemplaire parmi les n° 18, 22, et 23 d'une part, qui semblent frappés avec un droit un peu moins usé (le point sur le front apparaît, mais très peu la cassure verticale devant la barbe), et les n° 24 et 25 d'autre part, sur lesquels la cassure devant la barbe est plus accentuée.

Tout cela me conduit à formuler l'hypothèse suivante: le coin d est très probablement signé OΛYM ou OΛY. Il faudra attendre la découverte de nouveaux exemplaires frappés avec ce coin et mieux centrés pour éprouver la validité de cette hypothèse.

33 Peut-être a-t-il fallu attendre, pour renoncer à l'usage du coin 1, la gravure d'un deuxième coin de droit. Plus simplement, l'usage du coin 1 a pu être prolongé pour sa beauté (et peut-être son prix). Seltman, TCO, p. 62, compare à juste titre notre coin 1 aux droits CA à CG de son groupe G d'Élis; CD serait un coin de transition; CE est mis en parallèle avec notre coin 2. Une similitude aussi troublante me paraît s'établir entre notre coin 1 et les coins CH et CJ (malgré l'orientation à droite de la tête de Zeus, et des différences techniques appréciables: flan plus large et plus mince, relief moins haut), séparés des droits CA à CG par trois droits «nouveau style» (CE à CG), sans liaisons de revers entre eux. Pour se convaincre de cette parenté, que l'on compare nos monnaies 3 (ANS) ou 9 (Paris) (pl. 4, B) avec l'admirable droit CJ d'un exemplaire de Berlin (TCO, 193 a) (pl. 4, A): en miroir, c'est le même profil, et il ne me paraît pas impossible que ce soit le même graveur. Seltman, qui qualifie cette tête de «pathetic», la place sous l'influence de Scopas et la date d'environ 350 (art. cité, Hesperia 17, 1948). De même, le coin 2 me paraît pouvoir être rapproché des droits du groupe H, que Seltman date de 343-323.

Datation absolue: Conjectures

En 1835, K.O. Müller a tenté d'assigner une date précise à notre monnayage ³⁴. Pour lui la frappe de ces statères, impossible «avant que les républiques nombreuses de l'Arcadie ne fussent entrées dans une confédération» (p. 168), a dû intervenir en 364, lors de la prise d'Olympie par les Arcadiens «de concert avec les Pisates», grâce à l'argent prélevé sur le trésor du temple olympien.

Cette conjecture, que von Sallet qualifiait de «géniale» ³⁵, a gardé des partisans; si la plupart des chercheurs s'en tiennent à une datation plus vague entre les batailles de Leuctres (371) et de Mantinée (362), en dernier lieu, C.M. Kraay semble lui donner sa préférence ³⁶.

Mais depuis Müller, un nouvel élément à verser au débat est intervenu: la découverte d'une émission en or au nom de ΠΙΣΑ, qui, sans l'ombre d'un doute, a été frappée par l'atelier d'Olympie à l'occasion de la 104° olympiade ³⁷. Sans entrer dans le détail des événements historiques de 364 tels que les rapporte Xénophon (Hell., VII, 4), si les Arcadiens se sont abrités, pour justifier leur mainmise sur Olympie, derrière la légitimité des droits historiques des Pisates ³⁸ – et cette émission d'or est le témoignage tangible du rôle de prête-nom qui leur est assigné –, il semble peu plausible de dater le début de notre monnayage de la 104° olympiade. Autrement dit, à l'intérieur des dates traditionnellement retenues de 371 et 362, il faudrait chercher l'occasion de cette émission avant 364 – même si elle a pu se poursuivre pendant la guerre avec Élis –, ou après 364.

1. Avant 364

Selon E. Babelon, «Mégalopolis frappa, dès le premier jour, des monnaies au nom de la Ligue» ³⁹, dont nos statères. Quel peut bien être ce «premier jour»? La date de la fondation de la capitale fédérale reste encore aujourd'hui controversée; quant à la réalité de sa fonction de capitale, elle n'est pas évidente ⁴⁰.

³⁴ V. ci-dessus n. 15.

³⁵ ZfN 2, 1875, p. 138.

³⁶ Op.cit. (n. 23), p. 101.

³⁷ De cette émission d'or on ne connaît d'assurés que deux exemplaires: l'un, équivalant à 1,5 statère d'A, conservé au BM et provenant de la collection Wigan; l'autre, équivalant à 1 statère d'A, à Berlin, acquis du comte de Prokesch-Osten, qui déclarait l'avoir choisi parmi un trésor trouvé à Gastuni, près d'Élis, vers 1848, et comportant en outre une centaine de statères et de bronzes d'Élis. L'existence de ce trésor semble avoir échappé lors de l'établissement de l'IGCH. Voir en dernier lieu Seltman, TCO, p. 56-57; et avant lui R. Weil, ZfN 22, 1900, p. 10 sq.; Prokesch-Osten, Comptes rendus de la Société française de Numismatique 6, 1875, p. 120, n° 30; id., Inedita meiner Sammlung (1854), p. 42.

³⁸ Sur Pisa, v. R. Weil, loc.cit. (n. 37), p. 1–19. – Sur «Pisa sous la protection arcadienne», plus récemment, Sl. Dušanić, «Arkadika», AM 94, 1979, p. 117–128; bibliogr. – Sur la présidence de Pisa aux jeux olympiques au V° siècle, v. Pindare, Olymp., I., 28; III, 16; IV, 20; VI, 5; etc.

³⁹ Traité, II, 3, col. 584.

⁴⁰ Sur Mégalopolis, v. en dernier lieu H. Brauner et Tr. Petersen, «Megalopolis: Anspruch und Wirklichkeit», Chiron 2, 1972, p. 57-90; bibliogr. antérieure, en particulier sur la fondation, n. 22 et 46. – Dans la littérature récente, excepté J.A.O. Larsen, Greek Federal States (1968), p. 185, qui semble partisan d'une date assez haute (370), la tendance est à la datation

Quoi qu'il en soit, nos statères se présentent bien comme le symbole de la nouvelle capitale: les types adoptés se réfèrent à des lieux ou des objets de culte proprement mégalopolitains, comme cette statue de Pan dont Pausanias nous dit qu'elle se trouvait dans le temple de Zeus Lykaios édifié sur la place publique de la cité (VIII, 30, 2–3). D'autre part, le fait que les trioboles du II^e siècle à la légende MEΓ (Dengate, gr. III, p. 80 sq.) portent les mêmes types n'a de sens que pour autant qu'ils commémorent cette première émission frappée à l'époque glorieuse de la fondation de la capitale.

Quelle que soit la date proposée pour la fondation de Mégalopolis – 369, date haute, ou 368/67, après la «bataille sans larmes» (Diod., XV, 72,4) –, entre cette date et l'été 364 où eut lieu la bataille de l'Altis qui vit aux prises les Arcadiens et les Éléens pour la suprématie sur Olympie, il est difficile de situer exactement le moment où sont frappés les statères de la Ligue. Trop d'éléments restent dans l'ombre: le point de départ du calendrier arcadien, sur lequel on ne sait rien, la durée d'une magistrature dans la constitution arcadienne, enfin les dates, même approximatives, des différents monnayages arcadiens, parallèles aux statères de la Ligue, ou concurrents: l'argent et le bronze de Tégée 41, les drachmes de Mantinée 42, les statères de Pheneos et de Stymphale.

On peut envisager plusieurs schémas pour une frappe avant 364. Mais en aucun cas il ne semble possible de déterminer, dans l'histoire troublée de la Ligue et du Péloponnèse, les causes événementielles particulières ni de l'initiative ni de la cessation du monnayage; tant il est vrai qu'il n'y a pas nécessairement de lien immédiat entre un événement historique et la décision – politique, économique, sociale – de frapper monnaie.

basse: J. Roy, «Arcadia and Boeotia in Peloponnesian Affairs, 370–362 BC», Historia 20, 1971, p. 577–578, et surtout p. 591, à la suite de Niese, situe la fondation de Mégalopolis après la «bataille sans larmes» (368/7); J. Wiseman, «Epaminondas and the Theban Invasions», Klio 51, 1969, même datation, donne un résumé chronologique commode pour toute la période 371–362; Sl. Dušanić, Arkadski savez IV veka (Beograd, 1970) [résumé anglais: The Arcadian League of the Fourth Century, p. 281–345], rappelle la conception précoce du projet (p. 283 et n. 11) mais situe lui aussi le synœcisme à la même date (p. 296–297); enfin J. Buckler, The Theban Hegemony, 371–362 BC (1980), p. 107–109, tient la «bataille sans larmes» pour déterminante dans la fondation de Mégalopolis. – Il convient aussi de souligner les difficultés de la nouvelle capitale à s'imposer comme telle: les deux seules réunions attestées de l'assemblée des Dix Mille avant 362/1 prennent place à Tégée. C'est là qu'est conclue la paix avec Élis en 363 (Xén., VII, 4, 36), là encore qu'est rendu et exposé le décret qui fait de Phylarque d'Athènes le proxène des Arcadiens (IG V 2, 1). (A. Plassart, BCH 39, 1915, situait ce dernier décret après la bataille de Mantinée, mais avant l'été 361; Roy, art. cité, le situe avant la bataille de Mantinée.) Il est vrai que déjà la Ligue éclatait et que Tégée prenait la tête du camp de l'«administration fédérale».

⁴¹ Pour l'argent, un statère unique entré dans la coll. N. Petsalis: v. W. Schwabacher, NC 1939, p. 15-19 et pl. I, 17; il le date «c. 370 B.C. or later»; IGCH 60. - Pour le bronze au monogramme A, v. BMC Peloponnesus, pl. XXXVII, 15.

⁴² Tête barbue casquée / tête de nymphe; hémidr.: tête de Pallas casquée / tête de nymphe; v. BMC Pelop., XXXIV, 29 et XXXV, 1; Kraay, op.cit. (n. 23), p. 102 et n° 311.

2. Après 364

C'est précisément en tenant compte de cette relative «autonomie» d'une émission monétaire par rapport aux événements historiques qu'on peut envisager la possibilité d'une frappe tardive des statères de la Ligue⁴³.

On sait, par Xénophon (Hell., VII, 4, 33-34), qu'après la prise d'Olympie les Arcadiens se mirent à puiser dans le trésor du temple pour payer leurs troupes régulières et, en particulier, la «police» de la fédération, les *eparitoi*. Les premiers, les Mantinéens s'élevèrent contre cette spoliation. La question donna lieu à un vote de l'assemblée des Dix Mille, qui adopta le point de vue des Mantinéens. De là, probablement, peut-on dater la scission de la Ligue arcadienne, qui devait culminer dans l'affrontement, à la bataille de Mantinée, entre le camp de l'«administration fédérale» (les villes du Sud: Tégée, Mégalopolis, Asea, Pallantium, etc. ⁴⁴) soutenu par Messène, Argos et Thèbes, et le camp de l'assemblée des Dix Mille (les villes du Nord: Mantinée, et probablement Pheneos et Stymphale ⁴⁵) allié à Athènes, Sparte, Élis et l'Achaïe ⁴⁶.

Il n'est pas impossible que ce soit précisément au moment de l'effritement de la Confédération que les tenants des structures administratives, Tégéates et Mégalopolitains, aient inauguré le monnayage au monogramme A, symbole d'une Ligue et d'un pouvoir qu'ils prétendaient toujours incarner; parallèlement, il ne paraît pas non plus impossible que, dans le camp d'en face, Phénéens et Stymphaliens, contre les prétentions des premiers, aient émis des monnayages concurrents – et concurrents entre eux –, à leur ethnique, mais manifestement élaborés sur le même modèle: l'étalon est le même, et surtout ce sont des thèmes légendaires locaux qui sont affirmés, contre la «mythologie» mégalopolitaine du Lycée.

Dans le cadre de cette conjecture, on pourrait suggérer le calendrier suivant: la frappe aurait commencé au printemps 363 (fin de la magistrature XAPI), peu après l'éclatement des dissensions avec les Mantinéens; de l'été 363 au printemps 362, l'émission est placée sous l'autorité d'OAYM; quant à l'été 362, il est le cadre de la bataille de

⁴³ Cette datation basse permettrait de les rapprocher des groupes G et H de Seltman dont la frappe a commencé très certainement après la reprise d'Olympie par les Éléens et le traité de paix de 363: voir la première monnaie du groupe G, CA. δλ, où le Zeus du droit est accompagné de l'ethnique FAΛΕΙΟΝ, et où la nymphe du revers porte la légende explicite ΟΛΥΜΠΙΑ.

⁴⁴ Xén., Hell., VII, 5, 5: plus précisément, «les cités contraintes de les suivre, à cause de leur petitesse ou de leur situation».

⁴⁵ Nulle part n'est donnée la liste des villes alliées à Mantinée. Si Xénophon donne le détail des villes alliées d'Épaminondas, c'est en raison de leur petit nombre et de l'intérêt qu'il porte à Tégée; il désigne la partie de la fédération groupée autour de Mantinée par des expressions comme «les autres cités de l'Arcadie» (VII, 4, 38) ou «le reste de l'Arcadie qui prend à cœur les affaires du Péloponnèse» (VII, 4, 35; 5, 1). Il fait peu de doute que Pheneos et Stymphale, dont les sympathies allaient plutôt à l'oligarchie et au «laconisme» mantinéen, se sont retrouvées de son côté.

⁴⁶ Une stèle de marbre portant le décret d'alliance entre «Athéniens, Arcadiens, Achaiens, Éléens et Phliasiens», trouvée sur l'Acropole (v. M.N. Tod, Greek Historical Inscriptions II, [1948], 144), confirme la liste des alliés que donne Xénophon (VII, 5, 18). P. Foucart, «Traité d'alliance de l'année 362», Revue archéologique 33, 1898, explique l'absence des Lacédémoniens sur cette stèle et la présence des Phliasiens par la date tardive du décret, après Mantinée (p. 323–325).

Mantinée⁴⁷, et ce pourrait être l'explication de la fin brutale, et dans la confusion, de notre émission.

Bien que cette conjecture ait ma préférence, en l'absence de preuves décisives d'autres sont également vraisemblables. L'étude d'autres émissions contemporaines (Stymphale, Pheneos) conduira certainement à un réexamen de ces propositions.

Je remercie tous ceux et celles qui m'ont généreusement adressé photographies et moulages, et avec qui j'ai pu avoir de fructueux échanges, épistolaires ou verbaux, ainsi que ceux qui m'ont fait l'amitié de lire cet article et de me faire part de leurs suggestions: M. Amandry (Paris); C. Arnold Biucchi (New York); J.D. Bateson (Glasgow); P. Bernard (Paris); S. Boutin (Paris); A. Burnett (Londres); H.A. Cahn (Bâle); I. Carradice (Londres); R. Curiel (Paris); V. Demetriadi (Athènes); J.-B. Giard (Paris); Fr. Glaser (Klagenfurt); C. Grandjean (Paris); M. Castro Hipólito (Lisbonne); S. Hurter (Zürich); M. Jost (Bordeaux); H.-M. von Kaenel (Winterthur); C. King (Oxford); J. Lafaurie (Paris); J. Lallemand (Bruxelles); G. Le Rider (Paris); D. Nash (Oxford); J. Petit (Paris); O. Picard (Athènes); M.-H. Quet (Nantes); S. Schultz (Berlin); Union de banques suisses (Zürich); P. Vidal-Naquet (Paris); J. P.A. van der Vin (La Haye); T. Volk (Cambridge); J. Warren (Londres). - Je remercie Chr. Roulot, photographe attachée au Cabinet des médailles, qui a réalisé les photos des moulages, celles extraites des publications, et la photo directe agrandie de l'exemplaire de Paris.

⁴⁷ Foucart, art. cité, place cette bataille très exactement le 3 ou le 5 juillet 362, au terme d'un beau raisonnement mettant en jeu, en dernier ressort, la date des moissons dans le Péloponnèse (v. Xén., VII, 5, 14).

Appendice: Les faux

Curieusement, ces monnaies à la fois belles et rares semblent n'avoir intéressé ni Becker ni Caprara, bien qu'ils aient pu disposer des soufres, diffusés par Mionnet, de l'exemplaire Hunter, et de l'exemplaire faux du Cabinet de Paris (v. ci-dessous, F1)⁴⁸.

Christodoulos, en revanche, a gravé plusieurs coins pour cette série ⁴⁹. La gravure semble très mauvaise, mais il ne faut pas perdre de vue que le faussaire grec retravaillait les monnaies qu'il frappait, et que surtout l'ensemble de son matériel (coins et monnaies) a été rendu en 1939 à son neveu et collaborateur, moyennant la promesse qu'il n'en ferait pas usage ⁵⁰. La quasi totalité du matériel présenté ici est issue des coins de Christodoulos.

F 1 Faux coulé; XVIII^e siècle

Droit moulé sur 2'; coupe de l'œil différente, pas de pupille; narine sans relief. – Revers moulé sur f; champ beaucoup plus concave. – Les deux types donnent une impression de rétrécissement par rapport à leurs modèles.

a) Paris (acquis avant 1755)⁵¹

(Mionnet, Catalogue d'une coll. d'empreintes en soufre ..., Paris, an VIII [1800], p. 34, 659. − Id., Description ..., II, 1807, p. 244, 6; non ill. − Babelon, Traité, II, 3, 1914, n° 869 et pl. CCXXIV, 4. − Seltman, Greek Coins, 1933 et 1955 (2° éd.), p. 165, n. 1: «... a careful inspection ... leaves little doubt that it's a forgery.»)

F 2 Christodoulos

Droit copié sur 2; une boucle perpendiculaire aux autres au sommet du crâne; multiples cassures rayonnantes derrière la tête, parfois nettoyées (b); premier état. - Revers copié sur e; OAY (rectiligne); boucle du P ovale sur le monogramme.

a)	Svoronos, Synopsis, 360	5 5
b)	BM, coll. de faux, moulage, 24/V/1939	11,80 †
c)	coll. privée, 1	11,28 🔨

F 3 Christodoulos

Même droit, deuxième état; mêmes cassures rayonnantes, plus ou moins apparentes; très fréquemment, un point sur la tempe. – Autre revers copié sur e; OAY en léger arc de cercle; les yeux de Pan sont globuleux; la barre inférieure du K du monogramme s'incurve légèrement.

- ⁴⁸ Voir G.F. Hill, Becker the Counterfeiter, I (1924); Ph. Kinns, The Caprara Forgeries (1984). Il eût été cocasse, mais non impossible, que ce faux trompât un faussaire: v. Kinns, op. cit., p. 7. D'autre part, Becker comme Caprara se sont souvent contentés d'un modèle unique pour exécuter leurs faux: par exemple les bactriennes du Cabinet de Paris pour le premier, ou l'Archélaos de la collection Neumann à Vienne (soufre de Mionnet) pour Caprara.
- ⁴⁹ J.N. Svoronos, Synopsis de mille coins faux du faussaire C. Christodoulos (1922), pl. K, 360, en donne deux.
- ⁵⁰ Pour les détails, v. J.M. Balcer, «The Archaic Coinage of Skyros and the Forgeries of K. Christodoulos», RSN 57, 1978, p. 70-71.
 - ⁵¹ Pour une publication plus détaillée, v. BSFN 1985, 10, p. 717-721.

a)	commerce, Paris, ca. 1970 (?)	12,05 ↓	
b)	coll. privée, 2 (provenance: marché grec)	12,87 🖊	
c)	coll. privée, 3	12,93 ↓	
d)	Paris, coll. de faux, moulage, 1979 (vu déjà par L. Mildenberg, ca. 1950)	12,12 🖊	
e)	coll. privée, 4 = Seaby's Coin and Medal Bulletin, dec. 1964, A727 =	11,74 ↓	
	ibid., dec. 1963, A954 (dans les deux cas mentionné comme ex. Seltman)	
	= BM, coll. de faux, moulage, 1964.		
f)	Hess-Leu 36, 17-18/IV/1968, 228	11,73 ↓	
	= coll. Nanteuil (1925), 958 52	[11,62 ?]	
g)	NFA X, 17-18/IX/1981, 147	11,64 ?	
	= Naville X, 15-18/VI/1925, 606	[11,70 ?]	

F 4 Christodoulos

Même droit, troisième état; même point sur la tempe; le nez, plus lourd, semble regravé. - Revers copié sur e, mais légende XAPI, en léger arc de cercle; sur le monogramme, le point d'attache des trois barres entre A et P est en deux intersections et non en une.

a)	coll. privée, 5 (prov.: marché grec)	12,75 🗸
b)	coll. privée, 6 (prov.: marché grec)	11,59 ↓
c)	autre coll. privée (artificiellement usé)	11,29 ↓

F 5 Christodoulos

Même droit, avec la même mèche perpendiculaire en haut du crâne. – Revers copié sur e; OAY en léger arc de cercle; mais très différent du revers de F 3 (cf. position du monogr.).

a) BM, coll. de faux, moulage, 8/XI/1938 (vu par E.S.G. Robinson, avec 3 11,76 \ autres monnaies: 1 statère de Pheneos, 1 tétradr. de Catane, «certainly false», 1 didr. de Motya; il étend ses doutes à tout le lot, «of the same superficial appearance: heavily cleaned by electrolysis.»)

F 6 Christodoulos?

Autre droit? - Revers copié sur e; OAY rectiligne; mais très différent du revers de F 2 (forme du monogr.); grande similitude de style avec le revers de F 5.

a) BM, coll. de faux, moulage, sept. 1954 (signalé par H. Cahn; «another 10,54 \ from the same dies sent by X ..., Austria, febr. 1962.»)

À tous ces faux, il convient d'ajouter les électrotypes de l'exemplaire n° 20 (BM 48), que l'on tente parfois de faire passer pour authentiques. J'en ai vu un dans une coll. privée: il porte sans équivoque sur la tranche les initiales R.R., du graveur de l'atelier du BM. Mais ces lettres peuvent, bien sûr, être limées. Un autre exemplaire dans la coll. de faux de l'ANS; et probablement beaucoup d'autres ailleurs.

Dominique Gerin Cabinet des médailles, Bibliothèque nationale 58, rue Richelieu F-75084 Paris Cedex 02

⁵² Je ne m'explique la différence de poids dans ce sens que par une erreur dans le catalogue Nanteuil.

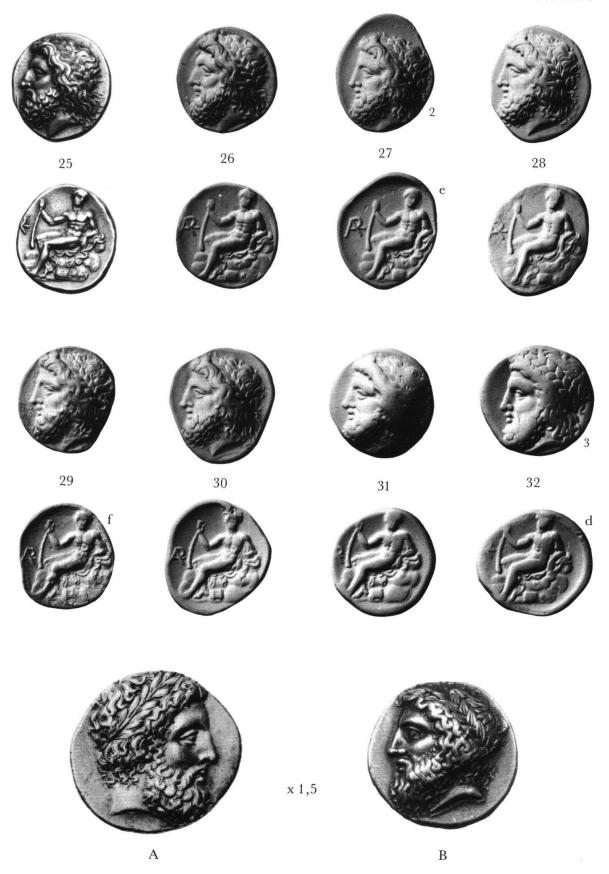
*



Dominique Gerin, Les statères de la Ligue Arcadienne



Dominique Gerin, Les statères de la Ligue Arcadienne



Dominique Gerin, Les statères de la Ligue Arcadienne



Dominique Gerin, Les statères de la Ligue Arcadienne

Sec. 186